

3.00 crédits	15.0 h	Q1
--------------	--------	----

Enseignants	Celis Françoise ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	- Etre familiarisé avec le travail d'interprétation de conférence (consécutive, simultanée) : suivre le cours de « Techniques d'interprétation de conférence » ; Avoir des notions de droit.
Thèmes abordés	Le cours présente et explique les bonnes pratiques du métier, le jargon professionnel, les codes déontologiques de la profession, les normes professionnelles, les droits et les devoirs légaux, fiscaux et moraux de l'interprète, les organisations professionnelles. Il interroge la position de l'interprète sur le marché, présente les choix de carrière.
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p><u>Contribution de l'unité d'enseignement au référentiel AA du programme</u></p> <p>Eu égard au référentiel d'AA du Master en interprétation, cette unité d'enseignement contribue au développement et à l'acquisition des AA suivants : 7.1, 7.3, 8.1, 8.2, 8.3, 8.4, 8.5</p> <p>Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - s'engager dans une pratique professionnelle en suivant une approche fondée d'un point de vue théorique et méthodologique et caractérisée par une prise de distance critique ; - porter un regard critique sur ses connaissances, ses compétences ainsi que sur sa pratique d'interprète de conférence ; 1 - gérer avec professionnalisme les différentes étapes d'une mission d'interprétation et n'accepter que les contrats qu'il est capable d'honorer ; - montrer qu'il a assimilé, qu'il respecte et applique les codes déontologiques de la profession, les droits et devoirs légaux, fiscaux et moraux de l'interprète en Belgique ; - appliquer dans ses prestations les normes de qualité reconnues dans la profession, et ne pas accepter une mission si les conditions matérielles permettant un travail de qualité ne sont pas assurées ; - se tenir informé des évolutions de la profession et de l'évolution des normes de qualité ; - se positionner par rapport à la profession d'interprète et aux choix de carrière possibles, à son expertise, en définir les contours, promouvoir son identité professionnelle et se positionner sur le marché du travail ;
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>L'évaluation des acquis et compétences se fait en 2 temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> • par la présentation de travaux écrits remis dans le respect des prescriptions de forme, fond et délais et présentés oralement aux cours, selon les consignes données en cours, en fonction du rythme et du contenu des modifications dans l'exercice du métier. La présentation de ces travaux constitue un pré-requis pour avoir accès à l'examen. Ils représentent 50% de la cote finale d'évaluation. • par la présentation d'un examen en session pour les 50 % restants.
Autres infos	/
Faculté ou entité en charge:	LSTI

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en interprétation	INTP2M	3		